

POLE ANIMATION JEUNESSE, SPORTS

ET VIE ASSOCIATIVE

Service Animation, jeunesse, éducation

Populaire et vie étudiante

AB

Metz, le 1^{er} juillet 2010

25

R A P P O R T

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DES ENERGIES URBAINES

1) Manifestation estivale des Energies Urbaines de Metz :

En clôture de la semaine des Energies Urbaines de l'Animation Estivale qui se déroulera du 26 au 30 juillet 2010 au Parc de la Seille, les acteurs des cultures urbaines de Metz organisent une manifestation d'envergure dont l'objectif est de promouvoir leurs pratiques sportives et artistiques dans un cadre festif. Cette manifestation aura lieu le samedi 31 juillet 2010 à partir de 14h00 sur le site du Complexe Sportif Saint Symphorien.

La programmation sera assurée par l'Association Baka Sama Prod pour les musiques hip-hop, l' Association Pushing pour les musiques électroniques, l'Association Nan Bara pour les danses, percussions et la capoeïra, l'Association Creature pour le graff. Le coût total de l'opération s'élève à **5 000 €**.

2) Deuxième anniversaire du streetpark des Arènes :

L'association Metz Street Culture organise un évènement sportif d'envergure sur site à l'occasion du deuxième anniversaire de l'inauguration du streetpark des Arènes, le samedi 26 juin 2010 : le matin sera proposé une initiation gratuite pour toutes et tous et l'après-midi sera consacrée à deux compétitions de BMX et de skateboard en présence de grandes figures du circuit international. Le coût total de l'opération s'élève à 2 910 €. L'association sollicite la Ville de Metz pour une subvention à hauteur de **2 000 €**.

3) Atelier sur la rencontre danse contemporaine / danse hip hop

La Compagnie PH7 propose, à destination d'un groupe constitué de 15 adolescents issus des différents quartiers messins, un travail autour d'une rencontre entre la danse contemporaine et le hip hop. Cet atelier proposera différentes approches de la technique du hip hop, mais aussi une sensibilisation à l'écriture chorégraphique et à la notion d'interprétation. Le groupe d'adolescents participera, à l'issu de cet atelier, à un extrait du spectacle « Tenue Correcte Exigée » en compagnie de danseurs professionnels à l'occasion de la soirée anniversaire des 10 ans de l'association prévue le 18 juillet prochain.

Le budget prévisionnel de cet atelier est de 5 710 €. Une demande de financement a été faite auprès du Conseil Général (3 500 €) et l'association prévoit 710 € d'autofinancement. La Ville de Metz est sollicitée à hauteur de **1500 €**.

4) Réalisation du CD « Slam la Confiance »

L'association DADA en partenariat avec La Poste et l'association Dounia, réalise un CD sur le thème de la confiance. Ce travail est la continuité de l'action Café Slam organisée l'année dernière avec le soutien de la Ville de Metz. Cet outil pédagogique finalisera le travail engagé avec des jeunes au cours d'ateliers d'écriture, il regroupera 13 titres choisis parmi les meilleurs Slams et sera diffusé sur les événements en direction des jeunes tout au long de l'année.

Le budget prévisionnel de cette action est de 12 000 €. L'association DADA sollicite la Ville de Metz à hauteur de **1 500 €** pour le mixage et la création de sons.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DES ENERGIES URBAINES

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de **10 000 €** :

1) au titre de l'organisation d'une manifestation des Energies Urbaines de Metz :

- Baka Sama Prod	200 €
- Pushing	2 900 €
- Nan Bara	1 300 €
- Creature	600 €

2) au titre de l'organisation d'une manifestation sportive à l'occasion du deuxième anniversaire du streetpark des Arènes :

- Metz Street Culture	2 000 €
-----------------------	----------------

3) au titre de l'organisation d'un atelier sur la rencontre danse contemporaine / danse hip hop

- PH7	1 500 €
-------	----------------

4) au titre de la création d'un CD pédagogique sur le Slam

- DADA	1 500 €
--------	----------------

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la bourse, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI